

MODALISATION, DIALOGISME ET POLYPHONIE

Robert VION

Université de Provence /UMR 6057 Parole et Langage
Robert.Vion@wanadoo.fr

DIALOGISME ET POLYPHONIE

Il paraît difficile de traiter de la polyphonie dans le discours, notion qui apparaît dans les écrits de Mikhaïl Bakhtine (1977, 1978), sans faire référence à celle de dialogisme proposée par le même auteur. Par dialogisme, ce dernier exprime le fait que toute parole est habitée de voix et d'opinions au point qu'elle peut être appréhendée comme des reformulations de paroles antérieures. Cette conception du langage postule que toute énonciation ne constitue qu'un épisode au sein d'un courant de communication ininterrompu. Il s'agit donc d'un **dialogisme interdiscursif** selon lequel le sujet parlant ne saurait être à l'origine du sens mais se présente comme un co-acteur participant à un processus social de reconstruction permanente de signification à partir d'une infinité de discours réels ou potentiels. Ce postulat ne souffrirait aucune exception de sorte qu'en l'absence de tout procédé linguistique "visualisant" ces autres voix, il ne saurait être question de considérer le locuteur comme seul dépositaire d'opinions et de points de vue qu'il (re)met en scène. Cette conception a conduit les linguistes à dire que "ça parle" dans la parole du locuteur. Ce dernier actualise des opinions dont, le plus souvent, il n'a aucune conscience de l'origine, ce qui le conduit à convoquer dans son discours une infinité d'énonciateurs non identifiables. Le locuteur peut même avoir le sentiment d'exprimer des contenus très personnels alors même qu'il n'exhibe qu'une synthèse particulière de discours. Bakhtine exprimait d'ailleurs l'idée que la conscience, partie intime du sujet, se ramenait à n'être qu'une intériorisation de discours extérieurs. Les linguistes ont pris l'habitude de parler de **dialogisme constitutif** pour exprimer cette disposition générale selon laquelle, en l'absence de marques explicites d'autres voix, toute parole résulte d'un ensemble de dialogues avec des opinions et des discours. L'une des conséquences, soulignée notamment par J. Authier-Revuz (1984), concerne l'hétérogénéité du sujet, qu'elle présente comme un sujet clivé dont l'intériorité est construite de l'extérieur.

A côté de ce dialogisme constitutif ou interdiscursif, il faut noter l'existence d'un **dialogisme interlocutif**. Il ne s'agit pas encore de dialogue au sens dialogal du terme, par lequel des co-locuteurs échangent des propos, mais d'expliquer comment la parole d'un locuteur repose sur des hypothèses qu'il construit quant à l'écoute et à la compréhension de ses partenaires. Ce dialogisme interlocutif lui permet de prévenir d'éventuelles objections et d'organiser des développements discursifs aptes à persuader et à séduire. Il ne s'agit plus d'un dialogue *in absentia* avec le tout discursif, ni même d'un dialogue *in praesentia* avec un partenaire, mais d'un dialogue *in absentia* avec des représentations construites par le locuteur quant à la réception de son message et quant à la nature de ses interlocuteurs. Ce dialogisme interlocutif s'articule au dialogisme interdiscursif dans la mesure où le locuteur (re)met en scène des opinions en relation avec ses hypothèses quant à leur réception.

Le terme de **polyphonie**, issu d'une métaphore musicale, focalise le regard sur une pluralité de voix manifestée dans le discours. Contrairement à l'hétérogénéité constitutive, cette "hétérogénéité montrée" implique que le locuteur explicite les voix qu'il convoque dans son discours :

« Toute causerie est chargée de transmissions et d'interprétations des paroles d'autrui. On y trouve à tout instant une "citation", une "référence" à ce qu'a dit telle personne, à ce qu'"on dit", à ce que "chacun dit", aux paroles de l'interlocuteur, à

nos propres paroles antérieures, à un journal, une résolution, un document, un livre... La plupart des informations sont transmises en général sous une forme indirecte, non comme émanant de soi, mais se référant à une source générale non précisée : "j'ai entendu dire", "on considère", "on pense". (...) parmi toutes les paroles que nous prononçons dans la vie courante, une bonne moitié nous vient d'autrui. » (Bakhtine 1978 : 158)

Partant de l'idée que le terme de polyphonie réfère à une coexistence manifeste de voix dans le discours, nous postulons qu'on doit pouvoir parler de polyphonie dès que deux voix coexistent au sein d'un même discours. Ce qui est notamment le cas de toutes les formes de discours rapportés. Dans ces conditions, il ne paraît plus possible d'affirmer que :

« Quand on rapporte les paroles ou les propos de quelqu'un, ou ce qu'on a dit soi-même au passé, on peut le faire de plusieurs façons. On peut les reproduire *textuellement*. C'est ce qu'on appelle le style direct caractérisé par l'effacement du narrateur derrière celui dont il rapporte l'énoncé » (Nouvelle Grammaire du français, Larousse 1993 : 211)

Les approches énonciatives ont aujourd'hui mis l'accent sur le fait que le discours cité est polyphonique dans la mesure où il relève de deux événements discursifs distincts : le discours éventuellement tenu par autrui et le discours du locuteur-rapporteur qui intègre ce fragment dans un projet discursif distinct du cotexte antérieur lorsqu'il existe. Il est surprenant de voir que ce non-effacement du locuteur devant la parole rapportée en style direct avait été clairement souligné par M. Bakhtine :

« Le contexte qui englobe la parole d'autrui crée un fond dialogique dont l'influence peut être importante. En recourant à des procédés d'enchâssement appropriés, on peut parvenir à des transformations notables d'un énoncé étranger, pourtant rendu de façon exacte (...). La parole d'autrui, introduite dans le contexte d'un discours, établit avec le contexte qui l'enchâsse non pas un contact mécanique, mais un amalgame chimique (au plan du sens et de l'expression). » (Bakhtine 1978 : 159)

La reprise à l'identique d'un fragment discursif antérieur, de soi, d'un partenaire, ou de tout autre énonciateur constitue un événement discursif distinct de l'énoncé initial auquel il participait. Tout discours rapporté, même de façon directe, implique une prise de position du locuteur-narrateur qui, loin de s'effacer, donne une signification particulière au segment cité, par le fait même de le citer, par le cotexte et le contexte auxquels ce segment participe. On peut donc entendre deux voix, deux positions énonciatives dans le discours rapporté dont l'une correspond à celle du locuteur-rapporteur et l'autre à celle de cet autre énonciateur qu'il met en scène. Ce non-effacement du locuteur-rapporteur vis-à-vis des propos rapportés en style direct peut également être mis en relation avec le fait que le langage ne peut décrire un aspect de la réalité ni rapporter une opinion sans que ces "comptes-rendus" n'impliquent une prise de position de sa part :

« Je crois les mots de la langue incapables de par leur nature même, de décrire une réalité. Certes les énoncés se réfèrent toujours à des situations, mais ce qu'ils disent à propos de ces situations n'est pas de l'ordre de la description. [...] Ce qu'on appelle idée, dictum, contenu propositionnel n'est constitué par rien d'autre, selon moi, que par une ou plusieurs prises de position. » (Ducrot 1993 : 128).

Les énoncés sont dans l'incapacité de "représenter" une réalité ou une parole antérieure sans l'affecter de points de vue du locuteur qui les "rapporte". C'est d'ailleurs ce que disait Bakhtine :

« Dans le discours de la vie courante, nous l'avons dit, l'homme qui parle et ce qu'il dit sert d'objet de transmission intéressée, non de représentation. » (Bakhtine 1978 : 160)

La polyphonie commence dès la coexistence de deux voix, même lorsque ces deux voix correspondent au même locuteur. Ainsi en est-il de la notion de dédoublement énonciatif permettant au même locuteur de se construire deux positions énonciatives distinctes. Oswald Ducrot (1984 : 39) avait illustré cette dualité à travers l'exemple du Ministre de l'intérieur qui déclarait à la suite de troubles :

L'ordre sera maintenu coûte que coûte.

Dans cet énoncé, le locuteur se dédouble en un énonciateur qui fait une promesse en direction des bons citoyens, et un autre énonciateur qui profère une menace en direction des fauteurs de troubles et de ceux qui les soutiendraient. Il est ainsi possible pour tout locuteur de produire simultanément des actes différents, voire contradictoires et de faire ainsi entendre deux voix.

Toujours dans le cadre du dédoublement énonciatif de la position du locuteur, nous trouvons les travaux de J. Authier-Revuz portant sur la "modalité autonymique". Nous partirons d'un exemple relevé lors d'une réunion de conseil pour illustrer ce phénomène :

Il a longtemps été chargé de recherche au CNRS avant d'atterrir, si je puis dire, à l'université en tant que maître de conférences.

Le segment *si je puis dire* fonctionne comme un commentaire porté par le locuteur sur l'utilisation du terme *atterrir*. Il s'agit, selon J. Authier-Revuz, d'une glose méta-énonciative consistant à commenter un dire en train de se construire. Elle parle alors de

« formes strictement réflexives, correspondant au dédoublement, dans le cadre d'un acte unique d'énonciation, du dire d'un élément par un commentaire "simultané" - dans les limites de la linéarité - de ce dire »
(Authier-Revuz 1990 : 174).

Elle parle également de "dédoublement énonciatif" qui se traduit, au moins en apparence, par une "position de surplomb" permettant au locuteur de produire un commentaire réflexif sur un dire en construction (Authier-Revuz 1998 : 64-67). Enfin, dans la même étude, elle souligne l'opacification que ce dédoublement énonciatif fait subir à la signification de l'énoncé.

Nous parlerons de polyphonie pour exprimer la pluralité des énonciateurs convoqués dans un énoncé, reprenant pour cela la distinction entre locuteur et énonciateur, exprimée par Ducrot :

« Le locuteur, responsable de l'énoncé, donne existence, au moyen de celui-ci, à des énonciateurs dont il organise les points de vue et les attitudes. Et sa position propre peut se manifester soit parce qu'il s'assimile à tel ou tel des énonciateurs, en le prenant pour représentant (l'énonciateur est alors actualisé), soit simplement parce qu'il a choisi de les faire apparaître et que leur apparition reste significative, même s'il ne s'assimile pas à eux (...) » (Ducrot 1984 : 205)

Le locuteur est présenté comme celui par qui l'énoncé existe et celui qui est en relation directe avec le "centre déictique", à savoir l'ensemble des coordonnées personnelles, spatiales et temporelles qui définissent l'énoncé comme un événement singulier. Le locuteur est donc celui qui peut utiliser les déictiques de la première personne mais également celui qui peut les "gommer" en recourant à une stratégie d'effacement

énonciatif. Deux remarques s'imposent : (1) le terme "stratégie" n'implique aucunement l'existence d'un sujet qui maîtriserait de manière consciente ses comportements communicatifs ; (2) l'effacement énonciatif n'est qu'une apparence d'absence car le locuteur demeure énonciativement présent dans un énoncé qui, ne pouvant simplement décrire ou rapporter, exprime son point de vue et donc sa présence en tant qu'énonciateur. Le locuteur correspond très souvent au co-acteur d'une interaction verbale, mais il peut aussi, dans certains cas, ne pas correspondre au sujet parlant. Ainsi, devant certains magasins, on peut trouver une affichette avec une tête de chien accompagnée de l'énoncé "je ne dois pas entrer dans le magasin" (Ducrot 1983 : 51). On peut se poser la question de savoir si les cas de non-coïncidence entre locuteur et sujet parlant relèvent directement de la polyphonie, voire d'un type de polyphonie (Perrin 2004). Sans vouloir les en exclure, il nous paraît nettement plus intéressant de les exprimer en termes de coexistence d'énonciateurs. Ainsi, pour l'exemple qui nous occupe, un locuteur non identifiable, singulier ou collectif, se construit une place d'énonciateur supportant l'assertion qu'il attribue, par ailleurs, à l'animal. Son discours, à l'effacement énonciatif (Vion 2001a, Rabatel 2004) comprend iconiquement le discours citant et linguistiquement le discours cité. Ce dernier est attribué à un animal dont le locuteur construit une position d'énonciateur mais également une position de locuteur factice. Nous sommes donc en présence de polyphonie dans la mesure où deux énonciateurs distincts coexistent dans la production de ce qui semble être un même message. L'aspect factice ne provient pas seulement de l'attribution de paroles à un animal mais s'applique à tous les cas de discours directs car rien ne garantit que les propos rapportés ont été tenus en ces termes ni même qu'ils aient pu être tenus. Enfin, cette énonciation montrée est également factice dans la mesure où tout le système de marquage de la première personne devient anaphorique en se subordonnant au discours du locuteur-rapporteur. La stratégie de discours direct vise à créer un effet de réel, à donner l'impression que les paroles rapportées sont authentiques et que le locuteur s'efface devant elles. Il convient, bien entendu, de ne pas confondre cet effet de réel avec une reproduction fidèle de la réalité.

Ainsi formulée, la notion de polyphonie est compatible avec celle d'un dialogisme voulant que le locuteur construise "son" point de vue à partir d'opinions et points de vue exprimables en termes d'énonciateurs.

Les énonciateurs sont des êtres intradiscursifs censés s'exprimer à travers l'énonciation (Ducrot 1984 : 204). Ces énonciateurs peuvent être identifiés dans le discours du locuteur et participer alors aux diverses formes de discours rapporté. Ils peuvent être non identifiés et non identifiables lorsque le locuteur fait référence à des opinions sans pouvoir en préciser la source. C'est le cas avec des expressions comme "je suis d'accord avec ceux qui pensent que...", "selon des sources autorisées...", "j'ai entendu dire...", "selon la rumeur...", ou encore avec l'usage d'expressions à la mode volontiers reprises, ou de paroles sentencieuses et proverbiales. Ces mêmes énonciateurs peuvent exprimer des points de vue sans que pour autant on puisse leur attribuer des mots précis :

« S'ils "parlent", c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, leurs paroles. » (Ducrot 1984 : 204).

Enfin, comme nous l'avons laissé entendre plus haut, le locuteur se construit toujours une ou plusieurs places énonciatives dans son discours. Il est à la fois le producteur de l'énoncé et l'énonciateur qui construit subjectivement un dictum (correspondant à des prises de positions vis-à-vis du réel) par rapport auquel il réagit de manière modale avec un modus verbalisé et/ou des comportements co-verbaux (Vion 2004, 2005). Si la notion d'énonciateur repose sur celle de point de vue, le locuteur ne peut produire un énoncé sans, en tant qu'énonciateur, exprimer un ou plusieurs points de vue à travers son énoncé. Le locuteur est donc doublement présent : d'abord en tant que co-producteur d'un message mais également en tant qu'énonciateur exprimant des opinions et des points de vue au sein de ce message.

Toutes ces considérations nous ont conduit à parler d'une mise en scène énonciative, correspondant à la construction, par le locuteur, de tous ces énonciateurs et points de vue qui traversent son discours. Cette mise en scène, le plus souvent non consciente, "visualise", pour une petite part seulement, ce dialogue à vaste échelle que Bakhtine appelle "dialogisme". Sans ce dialogue *in absentia*, aucun dialogue avec des partenaires interactifs n'est possible car échanger avec l'autre revient, au-delà d'un positionnement vis-à-vis de ce dernier, à se positionner par rapport à une multitude d'opinions et de points de vue.

Le concept de polyphonie est donc en relation avec la notion de mise en scène énonciative (Vion 1998) et correspond à toutes les "stratégies" conduisant à une coexistence d'énonciateurs. Par contre, il paraîtrait étrange de rapporter à la polyphonie les cas de mise en scène par lesquels le locuteur donne l'impression de parler seul dans son message, avec donc un seul énonciateur manifestant sa présence.

LE CONCEPT DE MODALISATION

Jusqu'à ces dernières années, les linguistiques de l'énonciation ont évoqué la notion de modalisation souvent en relation directe avec celle de modalité. Depuis Vion 2001b et 2003, nous nous sommes efforcé, à travers plusieurs études, d'appréhender de manière différenciée les notions de modalité et de modalisation et nous sommes arrivé aux propositions suivantes :

(1) La modalité accompagne obligatoirement un énoncé exprimant un dictum. Elle correspond à la réaction subjective du locuteur vis-à-vis de ce dictum mis en circulation. Nous avons souligné (Vion 2005) le caractère paradoxal de ce dictum qui se présente, dans le même temps, comme une "représentation" subjective construite par le locuteur et comme un dit qui lui serait étranger du fait de la distanciation provoquée par sa réaction modale. La complémentarité entre *modus* et *dictum*, dont parlait Bally (1932), tient au fait que le locuteur construit le dictum en relation avec la réaction modale qui justifie sa prise de parole. Il y a ainsi congruence entre le dictum et le *modus* dans la construction du sémantisme. Dans *il est certain que Pierre viendra jeudi*, la modalité de certitude se retrouve dans le sémantisme de l'énoncé. Au-delà de ses diverses expressions linguistiques (*modalités de re*, *modalités de dicto*) le comportement co-verbal du locuteur exprime également une réaction modale à l'égard des propos exprimés dans le dictum. De sorte que, coexistant avec les expressions linguistiques de la modalité, ce comportement co-verbal peut soit la confirmer, soit complexifier le parcours modal de l'énoncé.

(2) La modalisation est un phénomène particulier, distinct de la modalité, qui n'apparaît qu'occasionnellement dans un énoncé. Ce phénomène se manifeste par un dédoublement énonciatif complexe, fondé sur la coexistence de deux énonciateurs correspondant au même locuteur. Cette dualité entraîne une opacification du sémantisme soulignée par J. Authier-Revuz. Il existe deux types de modalisation : celles qui portent sur la forme du dire (les gloses méta-énonciative) et celles qui portent sur le contenu du dit. Dans notre analyse des dimensions dialogique et polyphonique de la modalisation, nous examinerons exclusivement les modalisations portant sur le dit. Ainsi dans

Pierre viendra certainement jeudi

le modalisateur "certainement", qui exprime pourtant littéralement la certitude, opacifie le sémantisme de l'énoncé au point de lui faire exprimer la probabilité. Nous avons signalé que cette non-équivalence entre les modalités de *dicto* comme *il est nécessaire (de / que)...*, *il est certain (de / que)...* et les modalisateurs *nécessairement*, *certainement*, qui semblent leur correspondre, posait un problème théorique fondamental à l'approche

énonciative des faits de langue et de discours. Cette non-équivalence, relevée par Halliday pour l'anglais (1994 : 89), semble se manifester dans de nombreuses langues.

Nous empruntons à Authier-Revuz cette hypothèse d'un dédoublement énonciatif à travers lequel le locuteur, en position apparente de surplomb par rapport à son dire, produit un commentaire sur son dit (Nølke 1993, 2001, parle de regard du locuteur pour exprimer ce commentaire). Ainsi "certainement" fonctionne comme un commentaire porté sur le reste de l'énoncé. L'image dédoublée d'un sujet qui se distancie de son énoncé par la production simultanée d'un commentaire réflexif conduit à une focalisation sur ce dit qui, du fait même qu'il devient l'objet de commentaire, ne va plus aussi directement de soi que dans les fonctionnements plus ordinaires du langage. L'effet de distanciation, conjugué à la réflexivité, invite donc l'interlocuteur à ne pas traverser directement l'énoncé pour lui affecter du sens, ce qui conduit à une opacification de ce sens.

Dans la mesure où toute intervention au niveau des contenus a une répercussion sur la relation interlocutive, nous avons fait apparaître (Vion 2005) que la modalisation entraînait également un brouillage au niveau relationnel. Nous examinerons à ce sujet un extrait d'entretien entre une enquêtrice de personnalité (E), devant établir un rapport au substitut du Procureur de la République quant à la suite juridique à donner à une affaire, et une jeune prévenue, Muriel (M), prise en flagrant délit de vol d'une voiture. Dans cet extrait, nous avons pu constater une prolifération de modalisateurs permettant à l'enquêtrice d'opacifier le sens et de brouiller la relation afin de garantir à sa partenaire à la fois la confidentialité, quant aux propos tenus, tout en lui rappelant qu'elle se trouve devant la justice et donc que ses mêmes propos vont faire l'objet d'un rapport :

E c'est quoi le business
M ben euh::: je vends des stupéfiants +++
E tiens bon ++ ça c'est beaucoup plus embêtant +
M alors ne le marquez pas
E non mais je:: enfin je vous me le dites comme ça **effectivement** euh
M mais non mais vous le marquez après vous vous (bruit de langue) bon allez
c'est c'est bon je dis plus rien hein ++ parce que ça vous vous allez le montrer
à la à la procureur vous allez montrer ↑ça bon c'est bon ++ (se lève et prend
ses affaires, s'habille comme pour s'en aller)
E non mais écoutez on / de toutes façons euh ça c'est pas le rapport que je ↑rends
je vais en r(e)copier un + ↑hein + donc ça ça peut rester entre nous
M oui parce que si si je je dis ça
E oui **effectivement**
M c'est que moi je pensais que ça restait entre nous
E ça va rester entre nous ça
M bon ++ sinon moi je préfère partir j'ai pas envie de m'enfoncer
E non
M encore plus (se rassoit)
E **effectivement**
M si on peut pas avoir confiance
E non mais bon + on est là toutes les deux on est en train d'en parler euh:::
effectivement j(e) vais pas euh:: j(e) vais / je:: je suis pas là non plus pour euh::

pour vous créer plus de problèmes mais enfin + entre nous **quand même** il s'agit
d'un p / un peu d'examiner votre situation ici + hein
M ben oui non mais si v / si vous mon / si vous montrez ça à la procureur
E oui
M moi je / en en ++ en une semaine je suis venue trois fois pour stupéfiant pourquoi
parce que ben parce que j'avais des grosses quantités + heureusement j'avais pas
beaucoup d'argent (s'enlève veste puis pull over)
E bon
M mais euh::
E okay ++ c(e) qui se fait c'est que **quand même**:: là euh:: vous êtes **quand même**::
bon en me disant ça ++ c'est un peu **quand même** de la provoca↑tion + vous vous
rendez bien compte que vous êtes en justice **quand même** +

Ainsi, les modalisateurs *effectivement* et *quand même*, contribuent-ils, comme nous le verrons, à moduler les positions de l'enquêtrice afin de maintenir la relation. Ils manifestent alors ce double brouillage du contenu et de la relation. Mais dans un premier temps, nous examinerons divers fonctionnements de ces modalisateurs.

MODALISATION ET CONNEXION

Modalisateurs et connecteurs

Dans l'étude évoquée, (Vion 2005), nous avons fait apparaître le fait que certains modalisateurs, comme *effectivement*, assumaient, au-delà du commentaire réflexif et des brouillages mentionnés, une fonction de connexion par rapport à des discours antérieurs, en l'occurrence le discours de la partenaire (M). Cette connexion sur la parole précédente peut même conduire *effectivement* à n'être qu'un commentaire sur cette parole antérieure sans accompagner le discours du second locuteur. Ainsi dans l'exemple ci-dessus, nous trouvons deux occurrences où l'intervention de (E) se limite à la production de cette forme. On peut alors se poser la question de savoir s'il ne vaudrait pas mieux l'appréhender comme un signal d'écoute, plutôt que comme un commentaire exprimant une prise en compte d'un dit que le second locuteur ne reformule pas. Or, il nous semble qu'il existe une différence notable entre *hm hm* et *effectivement*. Si le premier peut se présenter comme un simple régulateur, le second exprime un commentaire portant sur un dit antérieur en reliant ce dit à la position en creux d'un énonciateur qui, tout en ne reformulant pas ce dit, n'en manifeste pas moins le point de vue, même si ce point de vue n'était qu'illusoire. Nous rejoignons ici la position de Ducrot selon laquelle l'énonciateur peut être porteur d'un point de vue sans que nécessairement des paroles ne soient émises pour autant. En l'occurrence, la présence du seul *effectivement* de (E) manifeste une connexion entre la parole de Muriel et sa propre parole ici non exprimée mais néanmoins implicite par le point de vue associé. Là encore, pas plus que dans l'effacement apparent du locuteur vis-à-vis d'un discours rapporté, il convient de ne pas confondre l'absence de forme avec l'absence d'une position énonciative assumée par le locuteur.

D'autres modalisateurs assument une connexion plus manifeste. C'est la cas de :

effectivement j(e) vais pas euh:: j(e) vais / je:: je suis pas là non plus pour euh::
pour vous créer plus de problèmes

où le modalisateur permet une reformulation non-paraphrastique des propos de (M) :

bon ++ sinon moi je préfère partir j'ai pas envie de m'enfoncer.

Nous faisons donc l'hypothèse que le commentaire réflexif de certains modalisateurs permet d'établir une connexion avec des discours précédemment tenus, par le partenaire ou par soi-même. Ce commentaire réflexif est le symptôme d'un embrayage de ce discours sur d'autres discours qui peuvent être antérieurs et plus ou moins facilement délimitables. De fait, le premier *effectivement* de cet extrait, s'il réfère aux propos antérieurs de (M) semble également prendre appui sur d'autres discours qui, cette fois, n'apparaissent pas dans le cotexte.

Modalisation et connexion dialogique

Dans un certain nombre de cas, le commentaire réflexif établit une connexion avec des lieux communs, des doxas, voire des discours intérieurs permettant au locuteur d'affirmer une nouvelle résolution. Ces discours, auxquels nous n'avons pas directement accès, n'en existent pas moins pour autant. Ils peuvent correspondre à des hypothèses non-formulées quant à l'appréciation d'une situation à laquelle l'énoncé produit apporte

une réponse. Si l'on conçoit que tout énoncé peut être appréhendé comme le prolongement-réponse à des discours antérieurs, on comprend du même coup que le commentaire modalisateur opacifie le sémantisme de l'énoncé qu'il enrichit de tout ce qu'il doit à ces autres discours, auxquels il fait implicitement référence. Ces déjà-là discursifs, même lorsqu'ils ne sont pas linguistiquement explicités, constituent ce qu'on pourrait appeler le background culturel et idéologique, les présupposés et les savoirs supposés partagés sur lesquels prennent appui les discours effectivement tenus. L'une des fonctions de ces modalisateurs serait ainsi d'ancrer l'énoncé dans un contexte dialogique. Comme nous l'avons vu au début de cette étude, l'appui sur le dialogisme interdiscursif, même quand il n'est pas "visible", n'en continue pas moins d'exister. L'opacification du sémantisme entraînée par le commentaire modalisateur proviendrait aussi bien du dédoublement énonciatif que de cette connexion avec des déjà là discursifs qui ne se trouvent pas explicités.

Nombre de *justement*, *précisément*, *effectivement*, *seulement*, prennent corps par rapport à ce maquis d'opinions, de points de vue, de doxas, de lieux communs, sur lesquels ils s'appuient pour produire des enchaînements discursifs.

Un autre exemple est tiré d'un fait divers publié dans *Le Figaro* du 16/01/1971 à propos d'un vol chez un couple de riches retraités américains, les *Reynolds*, alors que la bonne était seule au domicile :

Mardi soir, ils avaient dîné hors de Paris. L'employée de maison, Madame Rafaela Martinez, 32 ans, au service de M. et Mme Reynolds depuis deux mois seulement, était seule.

Le commentaire introduit par *seulement* convoque tout un ensemble de discours potentiels à partir desquels prolifèrent des sous-entendus quant à la confiance que l'on peut accorder à un personnel recruté depuis si peu de temps. La tonalité de la suite de l'article confirme cette suspicion qui s'amorce dès le modalisateur quant à une possible complicité entre la bonne et le voleur. Ces discours antérieurs n'ont d'ailleurs le plus souvent pas besoin d'être verbalisés tant ils appartiennent aux évidences idéologiques.

Dernier exemple avec cette "brève" relevée dans la rubrique "Minimares" du même *Canard Enchaîné* du 26/01/2005 :

- *Patrick Devedjian, à propos de la directive Bolkestein (« Nouvel Obs », 31/3) : « Elle n'est pas forcément porteuse de dumping social ». L'électeur appréciera le « Forcément ».*

L'énoncé négatif laisse entendre l'énoncé assertif auquel P. Devedjian s'oppose, de sorte que ses propos sont fondamentalement polyphoniques. A cela s'ajoute un commentaire, avec "forcément", qui fait référence à des contre-discours qu'il ne parvient cependant pas à totalement démentir, donnant ainsi l'impression que les critiques évoquées sont, au moins partiellement, fondées. Le commentaire réflexif, loin d'annuler les effets négatifs de la directive en question, comme semblait vouloir le faire P. Devedjian, ne fait que les souligner davantage, ce que remarque l'organe de presse. Ce commentaire établit une double connexion avec l'opinion du locuteur :

(1) d'abord son opinion se connecte sur la voix assertive selon laquelle la directive en question serait porteuse de dumping social. Cette connexion est alors, comme nous le verrons plus loin, de type polyphonique, dans la mesure où elle relie deux voix construites dans un même discours.

(2) mais elle est également dialogique, dans la mesure où la formule retenue par le locuteur peut être présentée comme la reconstruction synthétique d'un ensemble de discours critiques tenus sur les méfaits de cette directive. A ce titre, aucune marque ne vient

confirmer que P. Devedjian combat tout un ensemble de propos qu'il résume en une formule lapidaire. Il s'agit, dans ce cas, de dialogisme constitutif conduisant le locuteur à poursuivre, par ses propres moyens, un débat idéologique aux énoncés multiples rassemblés dans une même formulation.

L'usage que fait P. Devedjian du commentaire réflexif paraît maladroit dans la mesure où le brouillage du sémantisme affaiblit considérablement sa propre assertion. Il est fort possible que cette reconnaissance du bien fondé de discours qu'il se proposait d'anéantir repose sur une maladresse, un acte probablement non conscient, voire inconscient. Cet exemple illustre le fait que le locuteur ne peut prendre la mesure de toutes ces relations interdiscursives qui viennent se greffer sur son discours, notamment par la production d'un modalisateur, au point de lui faire exprimer autre chose que ce qu'il pensait devoir dire.

Modalisation et leurre dialogique

La notion de leurre discursif a été proposée par Claire Maury-Rouan (2001). Elle se manifeste, par exemple, avec la prolifération de connecteurs argumentatifs visant à faire accréditer l'existence d'une argumentation conséquente. Or on constate fréquemment que l'usage immodéré de connecteurs apparaît souvent lorsque le locuteur ne dispose pas d'arguments décisifs, de sorte qu'ils fonctionnent comme des leures visant à donner une consistance persuasive à un discours qui en manque singulièrement.

Par le brouillage sémantique et relationnel qu'ils instaurent, certains modalisateurs peuvent fonctionner comme des leures discursifs visant à donner au locuteur l'image d'un sujet dédoublé qui dominerait sa production par des commentaires réflexifs, alors même qu'il peut être loin de posséder une telle maîtrise. La prolifération des *tout à fait*, *effectivement*, *justement* peut révéler la présence de véritables leures discursifs visant à donner "artificiellement" de la consistance à un discours.

Dans une étude statistique portant sur les discours présidentiels, Damon Mayaffre (2004) fait apparaître que l'adverbe *naturellement* revient tous les 500 mots dans les discours du Président Chirac, au point de faire dire, au *Canard Enchaîné* du 26 janvier 2005, que cet adverbe constitue la « vedette absolue du discours chiraquien », « qu'il traduit souvent sa mauvaise foi [et que celui-ci] s'en sert dans une même phrase pour dire une chose et son contraire » :

*Nous devons réduire les dépenses de l'Etat, ce qui ne veut pas dire **naturellement** réduire la situation des fonctionnaires ou les traitements des fonctionnaires /* (entretien télévisé, 26/10/1995)

*Il y a en France, **naturellement**, une très bonne justice. Elle a des défauts, et ces défauts il faut les corriger* " (entretien télévisé, 14/07/1998)

*En refusant le communautarisme, il ne s'agit **naturellement** pas d'ignorer l'existence des communautés* " (discours à Troyes, 14/10/2002)

Mais l'exemple le plus parlant réside probablement dans le rapprochement de ces deux discours télévisés :

« Le quinquennat, sous une forme ou sous une autre, serait une erreur, et donc je ne l'approuverai pas » (entretien télévisé, 14/7/1999)

« Le problème est de savoir si l'on peut réduire la durée du mandat présidentiel, ce à quoi je n'ai, **naturellement**, jamais été hostile » (entretien télévisé, 5/6/2000)

Ce dernier *naturellement* établit une relation entre l'opinion de J. Chirac et des raisons qui, par une sorte d'enchaînement "logique", en justifieraient l'existence. Ces raisons dont découlerait sa nouvelle résolution lui permettent d'effacer, comme par magie, tout un ensemble de discours qu'il avait précédemment tenu sur cette question, et d'évoquer alors une connexion sur d'autres discours qu'il se garde bien de préciser. En recourant directement au "bon sens" qu'implique le lien naturel, il efface tous les discours qui en fondent l'existence et semble s'adresser directement à chaque citoyen en leur parlant dans cette logique commune de l'évidence et de la proximité. L'enchaînement sur ces déjà-là discursifs reposerait sur un lien naturel, faisant appel à un réservoir commun d'évidences partagées, qui fonctionne d'autant mieux qu'il ne paraît même pas nécessaire de l'explicitier. C'est ce que souligne le *Canard Enchaîné*, titrant sur toute la largeur d'une page intérieure : "Une analyse scientifique du culot de Chirac". Ce "culot" repose sur un leurre consistant à donner l'illusion d'une décision s'enchaînant directement sur des discours antérieurs auxquels il est fait allusion sans jamais avoir à en préciser la nature. Il y a là un tour d'illusionniste fréquent dans l'argumentation en langage ordinaire que Ducrot (1980), qualifie de "logique du camelot" lorsqu'il fait référence aux emplois du connecteur *d'ailleurs*. D'autres que le linguiste pourraient faire valoir qu'un discours aussi officiel ne devrait pas reposer sur de tels artifices. Toutefois, il convient de remarquer que la nature des lieux communs et des topoï sur lesquels s'appuie toute argumentation en langage ordinaire favorise l'émergence de tels procédés.

Modalisation et connexion polyphonique

La connexion polyphonique illustre non seulement l'existence d'une pluralité de voix, mais elle montre surtout que le locuteur les fait, au moins partiellement, dialoguer entre elles. C'était le cas pour la "brève", rapportée par le *Canard Enchaîné*, sur les propos de P. Devedjian. Dans ce dialogue entre voix, sa position énonciative peut être plus ou moins marquée mais néanmoins toujours présente.

Voici le début d'un article de Philippe Breton paru dans *Libération* du 22 Novembre 1993 :

Aujourd'hui, la communication a rejoint le Panthéon des grandes valeurs malgré les ambiguïtés dont elle est chargée. Valeur pragmatique, l'acte de communiquer est présenté comme un recours, comme la solution à un problème. La politique du gouvernement est bonne mais le public ne la comprend pas, il s'agit **sans doute** d'un problème de communication ; mon voisin reste tout le temps enfermé chez lui et vit seul, on est **sûrement** confronté à un problème de communication. En fait, la communication est une valeur paradoxale parce que sans contenu. On nous dit : il faut communiquer. Communiquer quel message ? Cela importe peu. C'est l'acte de communiquer qui déblocuera la situation.

Dans ce fragment textuel, Philippe Breton met en scène des voix non identifiées, référant à des opinions largement répandues sur la communication, dont on se rend très rapidement compte qu'il ne les fait pas siennes. Quel que soit le degré d'adhésion du locuteur à ces propos, il ne saurait construire des énonciateurs sans se construire également une place énonciative permettant d'apprécier ce degré d'adhésion. Sa distance aux dires rapportés est d'abord exprimée de manière ténue, au point d'imaginer un instant qu'il les reprend à son compte. Néanmoins, le caractère potentiellement démesuré de l'expression "le Panthéon des grandes valeurs" et la présence d'une réserve exprimée dans la première phrase laissent deviner une certaine distance entre les voix rapportées et le point de vue du locuteur. Cette distance au niveau de la coexistence polyphonique des voix est confirmée, voire renforcée, dans la seconde phrase, par la forme "est présenté comme". Sans que le point de vue de P. Breton ne soit explicité, cette coexistence de voix fait apparaître une position, à peine en creux, du locuteur, qui lui permet de marquer une certaine distanciation. Dans les deux énoncés qui suivent, ce sont les modalisateurs "sans doute" et "sûrement" qui, non seulement brouillent le sens et complexifient la place du locuteur, mais qui accompagnent la coexistence des voix de commentaires réflexifs du

locuteur sur ces énonciations à deux voix, ce qui vient renforcer sa position énonciative dans cet équilibre instable. Les commentaires réflexifs "sans doute" et "sûrement" construisent la présence "en surplomb" d'un locuteur-énonciateur qui manifeste non seulement sa distance aux dits, mais qui s'installe en même temps dans une attitude de dérision due à ces commentaires réflexifs qui, loin d'écarter le doute ou de marquer la certitude, les induisent au contraire, au point de définir "en creux" la position ironique de P. Breton. Dans ces deux fragments discursifs

La politique du gouvernement est bonne mais le public ne la comprend pas, il s'agit **sans doute** d'un problème de communication

mon voisin reste tout le temps enfermé chez lui et vit seul, on est **sûrement** confronté à un problème de communication

les modalisateurs assurent donc la connexion antagoniste des voix qui se dissocient. Ils permettent d'asseoir cette attitude de dérision marquée en outre par la répétition du syntagme "un problème de communication", et surtout par le rapprochement de deux énoncés relevant d'univers tellement distincts que le fait même d'y apporter la même réponse discrédite cette réponse. De plus l'effet humoristique, voire ironique, provient de cette mise en relation de deux univers disjoints. Cette dérision de caractère ironique conduit le locuteur à se construire, dans l'effacement énonciatif, une position dominante, au sein du jeu polyphonique, dont rend compte la notion de sur-énonciateur développée par Alain Rabatel (2004). Ces deux énoncés successifs constituent un pivot à partir duquel la dynamique textuelle bascule vers une confrontation explicite des opinions. Le point de vue de Philippe Breton se dégage alors explicitement de ces autres voix par un énoncé qui verbalise son opinion, et le fragment textuel se termine sur un dialogue fictif entre ces discours utopiques sur la communication et ses propres points de vue sur la question.

MODALISATION, COTEXTE ET ORIENTATION DISCURSIVE

Les modalisations participent donc d'une dynamique discursive qui mobilise un ensemble hétérogène de moyens. Elles prennent place dans des fragments discursifs dont elles confirment ou infirment l'orientation. A ce titre, il est important de mettre les commentaires modalisateurs en relation avec les mouvements discursifs dessinés par les particules de discours, notamment celles qui "ouvrent" les énoncés comme "oui", "non", "oui mais", "non mais bon", etc. Ainsi, dans l'entretien déjà examiné ci-dessus, le "oui effectivement" et le "non mais bon (...) effectivement" ont des valeurs distinctes du fait de l'orientation des discours respectifs. Le premier segment, qui fait suite à la parole de la partenaire, confère à "effectivement" une fonction de connexion diaphonique. Dans le second fragment, les mouvements contradictoires provoqués par "non mais bon" (dénégation, discours adversatif, recentrage) conduisent "effectivement" vers une connexion de type dialogique plus complexe en vertu de laquelle, au-delà des paroles de la partenaire, d'autres discours se trouvent implicitement convoqués pour asseoir une nouvelle résolution.

De même les modifications de la relation interpersonnelle auxquelles participe le brouillage dû au commentaire réflexif se manifestent dans le cotexte du modalisateur:

E non mais écoutez on / de toutes façons euh ça c'est pas le rapport que je ↑rends
je vais en r(e)copier un + ↑hein + donc ça ça peut rester entre nous
M oui parce que si si je je dis ça
E oui **effectivement**
M c'est que moi je pensais que ça restait entre nous
E ça va rester entre nous ça
M bon ++ sinon moi je préfère partir j'ai pas envie de m'enfoncer
E non
M encore plus (se rassoit)

E **effectivement**
M si on peut pas avoir confiance
E non mais bon + on est là toutes les deux on est en train d'en parler euh:::
effectivement j(e) vais pas euh:: j(e) vais / je:: je suis pas là non plus pour euh::
pour vous créer plus de problèmes mais enfin + entre nous **quand même** il s'agit
d'un p / un peu d'examiner votre situation ici + hein

Dans cet extrait, les occurrences d'"effectivement" et de "quand même" contribuent à complexifier la position de l'enquêtrice, avec un "effectivement" qui tend à jouer sur une recherche de proximité, difficile à faire avaliser dans une procédure judiciaire, et un "quand même" qui fonctionne comme une sorte de rappel à l'ordre, même si ce rappel se construit dans les registres de l'atténuation ("un peu") et de la bienveillance ("entre nous"). Outre l'apparence d'une prise en considération de la parole de la partenaire, cette recherche de proximité conduit à déplacer l'enquête vers une instance locutive autonome qui fonctionnerait comme un module conversationnel ("on est là toutes les deux", "on est en train d'en parler", "entre nous", "ici", "hein").

Après avoir ainsi joué d'une proximité d'inspiration conversationnelle, l'enquêtrice va s'efforcer d'explicitier sa place d'experte, rappelant à sa partenaire qu'elle se trouve devant la justice. Toutefois, les registres de l'atténuation et de la minimisation sont là aussi fortement mobilisés.

E okay ++ c(e) qui se fait c'est que **quand même**:: là euh:: vous êtes **quand même**::
bon en me disant ça ++ c'est un peu **quand même** de la provoca↑tion + vous vous
rendez bien compte que vous êtes en justice **quand même** +

Le modalisateur de type "quand même" est reproduit quatre fois en trois lignes et l'amorce de son intervention fait l'objet de plusieurs tentatives infructueuses avec, pour chaque nouveau démarrage, un recadrage énonciatif différent. Même s'il s'agit d'une sorte de rappel à l'ordre, le "quand même" possède une fonction d'atténuation, qui se trouve amplifiée lorsqu'il est précédé par "un peu". Et que dire de la formulation "vous êtes en justice quand même", dans laquelle le rappel à l'ordre est si fortement modulé qu'il en perd une partie de son efficacité. Enfin, la présence de "bien" dans "vous vous rendez bien compte" ne renforce pas le caractère assertif de l'interpellation mais, introduisant l'ordre du commentaire bienveillant, en limite au contraire la portée. Tout se passe donc comme si la spécialiste ne voulait pas assumer pleinement cette place d'experte.

MODALISATIONS ET COMPORTEMENTS COMMUNICATIFS

L'existence d'un commentaire réflexif et le dédoublement énonciatif qui l'autorise ne constituent qu'un des aspects du phénomène de modalisation. Nous avons mis en exergue le fait que les modalisateurs jouaient un rôle d'ancrage du discours dans une intertextualité plus ou moins explicite, allant de la connexion à un segment antérieur à des formes très allusives de relation. Ainsi, un fragment discursif se trouverait en quelque sorte renforcé s'il donne l'impression de résulter d'un parcours inférentiel reposant sur des réseaux intertextuels et donc d'une prise en compte raisonnée d'autres discours. Il semble importer peu que ces réseaux soient explicitement matérialisés lors du déroulement discursif. Le simple fait d'en suggérer l'existence pourrait suffire, d'où l'idée de leurre dialogique. Dans certains cas, ce renforcement d'un fragment discursif semble résulter d'une connexion avec des discours intérieurs auxquels l'analyste ne peut avoir accès. Cependant, par son attitude et la nature des modalisateurs utilisés, le sujet semble avoir brusquement acquis une nouvelle conviction qui donne l'impression de résulter d'un raisonnement intériorisé. Cet ancrage sera donc d'ordre dialogique si les formes discursives connectées ne sont pas construites comme des voix montrées dans le discours. Avec une mise en scène énonciative des voix, la connexion pourra être d'ordre polyphonique si les diverses voix se trouvent reliées. L'analyse portera sur l'équilibre

instable établi entre les positions énonciatives du locuteur et celles construites pour les autres énonciateurs. C'est à ce niveau qu'il conviendrait de prendre en compte les phénomènes de co- sur- et sous-énonciation analysés par Rabatel 2004. L'opacification du sémantisme que nous avons observée résulte autant du dédoublement énonciatif que de cette convocation de déjà-là discursifs aux contours imprécis auxquels chacun peut associer ses propres univers dialogiques, ses propres reconstructions de réseaux intertextuels. Dans de futures études, il conviendra de développer la réflexion sur les modalisateurs, d'en délimiter le phénomène, notamment en les confrontant aux connecteurs pragmatiques. Il conviendra plus globalement d'en examiner la fonction dans le cadre d'une analyse multidimensionnelle des comportements communicatifs, capable d'associer ces comportements énonciatifs à des comportements relevant de la mise en scène de la relation sociale, dans ses aspects interpersonnels et subjectifs, ainsi que de la mise en scène des tâches discursives complexes effectuées par les interactants.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AUTHIER-REVUZ J., 1984, « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », *Langages* n° 73, 98-111.
- AUTHIER-REVUZ J., 1990, « La non-coïncidence interlocutive et ses reflets méta-énonciatifs », In Berrendonner et Parret (éds) *L'interaction communicative*, Peter Lang
- AUTHIER-REVUZ J., 1998, « Énonciation, méta-énonciation. Hétérogénéités énonciatives et problématiques du sujet », in Vion R., 1998, (éd.) : *Les sujets et leurs discours. Énonciation et interaction*, Aix-en-Provence : Presses de l'Université de Provence, 63-79.
- BAKHTINE M., 1977, *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Editions de Minuit
- BAKHTINE M., 1978, *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard, Collection Tel
- BALLY C., 1932, *Linguistique générale et linguistique française*, Berne \square A. Francke AG Verlag, 4ème édition revue et corrigée, 1965
- DUCROT O., 1980, *Les mots du discours*, Paris, Editions de minuit
- DUCROT O., 1983, « Énonciation et polyphonie », in G. Alvarez et D. Huet (éds), *La classe de Langue face aux recherches en pragmatique*, Publication du Centre international de Recherche sur le bilinguisme, 48-56
- DUCROT O., 1984, « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation », in *Le dire et le dit*, Paris, Éditions de Minuit.
- DUCROT O., 1993, « A quoi sert le concept de modalité ? », in Dittmar, N. & Reich, A. (éds.), *Modalité et Acquisition des Langues*, Berlin, Walter de Gruyter, 111-129
- HALLIDAY M.A.K., 1994, *Introduction to functional grammar*, London \square Edward Arnold, 2th edition
- MAURY-ROUAN C. , 2001, « Le flou des marques de discours est-il un inconvénient ? » in <marges-linguistiques.com> n°2. A paraître in R. Vion (éd.) : *Approches interactives des faits de langues*, L'Harmattan, 2 volumes
- MAYAFFRE D., 2004, *Paroles de Président - Jacques Chirac (1995-2003) et le discours présidentiel sous la Vème République*, Honoré Champion, Politique
- NØLKE H., 1993, *Le regard du locuteur. Pour une linguistique des traces énonciatives*. Paris, Éditions Kimé.
- NØLKE H., 2001, *Le regard du locuteur 2*, Paris, Éditions Kimé.
- PERRIN L., 2004, « Polyphonie et autres formes d'hétérogénéité énonciative : Bakhtine, Bally, Ducrot, etc », in in *Pratiques* 123-124 décembre 2004 : *Polyphonie*, 7-26
- RABATEL A., 2004, (éd.), *Effacement énonciatif et discours rapportés*, Revue *Langages* n°156
- VION R., 1998, « La mise en scène énonciative des discours », in Caron B., (éd.), *Proceedings of the 16th International Congress of Linguists*, Oxford \square Elsevier Sciences, CD-Rom
- VION R., 2001a, « Effacement énonciatif et stratégies discursives » in Joly A. & De Mattia M. (éds), *De la syntaxe à la narratologie énonciative. Textes recueillis en hommage à René Rivara*, Paris, Ophrys, 331-354
- VION R., 2001b, « Modalités, modalisations et activités langagières » in Vion R., (éd.), *Approches interactives des faits de langues*, revue cybernétique *Marges Linguistiques* n°2 <marges-linguistiques.com>, 209-231, 2 volumes à paraître chez l'Harmattan en 2005

- VION R., 2003, « Modalisations et modalités dans le discours »
Actes du XVIIème congrès international des linguistes, Prague 2003, CD-Rom Elsevier.
- VION R., 2004, "Modalités, modalisations et discours représentés" in *Langages*, n° 156
Alain Rabatel (direction) : *Effacement énonciatif et discours rapportés* : 96-110
- VION R., 2005, à paraître, «**■**Modalités, modalisations, interaction et dialogisme »
A paraître en 2005 in J. Brès, P. Haillet, S. Mellet, L. Rosier (éds) :
Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques, Duculot